



# COVID19 DEMANDE DE DÉDOMMAGEMENT SAISON 2020-2021

**A RENVoyer IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 02 / 07 / 2021  
AU DELÀ DE CETTE DATE VOTRE DEMANDE NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉE.**

par mail : covid19@mjcluneville.fr

par courrier : MJC Jacques-Prévert - 1 rue Cosson - 54300 Lunéville

## MERCI DE RENVoyer UNE FICHE PAR ADHÉRENT

ACTIVITÉ(S) : .....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE FIXE OU PORTABLE : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

COURRIEL : .....

## COCHEZ S'IL VOUS PLAÎT L'UNE DES DEUX OPTIONS POSSIBLES

**Remboursement de ma cotisation 2020/2021 au prorata des séances manquées**

**Merci de joindre un RIB / IBAN à votre demande (indispensable au remboursement).**

A noter que pour des raisons organisationnelles, aucun « avoir » ne pourra être émis pour la saison 2021-2022.

Si vous avez réglé votre cotisation avec des chèques vacances (ANCV), la commission de 2,5 % sera déduite du montant de votre remboursement.

**Abandon de la créance sous forme de don à la MJC.**

DATE : ..... / ..... / 2021

SIGNATURE :

### CADRE RÉSERVÉ À LA MJC

Demande reçue le ..... / ..... / 2021	Remboursement d'un montant de :
Remboursée par : Virement   Autres	Effectué le ..... / ..... / 2021